



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL 5 JANVIER 2016

Ordre du jour :

- Suppressions d'emplois 2016 dans le Finistère,
- Ponts naturels en 2016,
- Fiches d'impact Pleyben et secteurs d'assiette de Châteaulin et Quimperlé,
- Tableau de veille social 2014,
- Questions diverses.

COMPTE RENDU

Le comité technique local présidé par Madame BOUVET s'est tenu à Châteaulin le 5 janvier 2016 dans le cadre de sa deuxième convocation, la première ayant été boycottée par les 4 organisations syndicales de la DGFIP du Finistère.

F.O. - DGFIP29 n'entend pas laisser le champ libre à l'Administration par la pratique de la chaise vide, et lors de la seconde convocation de cette instance du 5 janvier 2016, ses représentants ont pris leurs responsabilités, et défendu leurs revendications face à la Direction.

Suppressions d'emplois 2016 dans le Finistère:

La Directrice a présenté la déclinaison des 33 suppressions d'emplois 2016 par catégorie et par service au sein de la DDFIP Finistère.

Elle a indiqué qu'initialement la catégorie B aurait dû supporter la majorité des suppressions d'emplois, mais que la demande de la Direction du Finistère auprès de la Centrale avait été de mettre en avant les enjeux de technicité pour les services, ainsi que les conséquences sur les mutations des contrôleurs. Au final, la Direction générale a consenti à un volume de suppressions d'emplois identique pour les catégories B et C.

La Directrice a évoqué ensuite les redéploiements de certains emplois au sein du département et notamment :

- La création d'un poste d'adjoint Inspecteur à la Trésorerie de Châteaulin issu du transfert d'un emploi d'Inspecteur en Direction à Brest.
- La création d'un poste d'adjoint Inspecteur à la Trésorerie de Saint Renan issu du transfert d'un emploi d'Inspecteur de la Trésorerie de Brest Municipale.
- La création d'un poste de Contrôleur à Brest issu du transfert de la mission hospitalière de la Trésorerie de Saint Renan.
- Suite à la fermeture de la Trésorerie de Ploudalmézeau, 2 emplois de Contrôleurs sont transférés à Saint Renan et un emploi d'Agent Administratif à Plabennec.
- Suite au transfert du SIE de Douarnenez sur Quimper, un emploi d'Inspecteur, quatre emplois de Contrôleurs et un emploi d'Agent sont transférés au SIE de Quimper Ouest.

En ce qui concerne la répartition des suppressions d'emplois entre la Direction et le réseau, 15 suppressions sont supportées par les services de Direction et 18 par ceux du Réseau.

Suppressions d'emplois par catégories et services

A+	A	B	Géomètre	C Administratif	C Technique	Total
+1 AFIPA -2 IDIV CN	-2	-14	-1	-14	-1	-33
+1 AFIPA Direction Quimper -1 IDIV CN Direction Brest -1 IDIV CN Direction Quimper	-1 Direction Brest -1 Direction Quimper	-3 Direction Brest -3 Direction Quimper -7 Brest Municipale -1 Morlaix Banlieue	-1 Bureau Antenne Châteaulin	-2 Direction Brest -2 Direction Quimper -1 Paierie départementale -1 Pleyben -1 SIE Quimper Ouest -1 SIP Brest Elorn -1 SIP Brest Iroise -1 SIP Quimper Ouest -1 SIP Quimper Est -1 SIP-SIE Carhaix -1 SIP-SIE Quimperlé -1 SPF Chateaulin	-1 CFP Châteaulin	

Suite à cette présentation de la Directrice, la délégation **F.O.- DGFIP29** est revenue sur les lignes directrices de ces 2130 suppressions d'emplois imposées par le projet de Loi de Finances 2016.

Outre des redéploiements nationaux issus de la création de pôles ou de la réforme régionale, la méthode révèle, à nouveau, toute sa dimension technocratique au travers de critères n'ayant d'autre objectif que de tenter de justifier sans y parvenir, d'injustifiables coupes franches dans les emplois.

Nous citerons de manière non exhaustive la « contribution proportionnelle » « *franchise forfaitaire appliquée aux emplois départementaux...* », la « dotation cible charges » « *servant à prendre en compte la dimension charge de travail...* », le « correctif opérationnel » « *devant assurer une cohérence à l'évolution des suppressions d'emplois d'une année sur l'autre...* ».

Les agents de la DGFIP, aux taquets sur le terrain et non dans le virtuel technocratique, apprécieront la pertinence de ces outils de mesure... !!!

Pour couronner le tout, cette méthode est évoquée par la Direction Générale comme étant à même de « *préserver de grandes marges pour localiser les mouvements d'emplois dans les services et donner une certaine visibilité aux Directions locales..*»(sic),

Nous avons dénoncé cette pseudo méthode de la Direction Générale censée donner une caution technique aux suppressions d'emplois et il n'est plus supportable que l'Administration utilise de tels artifices pour justifier les suppressions d'emplois. **Plus que jamais, notre revendication de pouvoir évaluer objectivement les charges de travail dans les services doit être prise en compte, et cela passe par l'élaboration d'un véritable outil de recensement à même d'appréhender la réalité des charges de travail.**

Pour **F.O.-DGFIP29**, cette politique aveugle de coupes dans les effectifs, faite d'absence d'évaluation des charges de travail et de surestimation des gains de productivité liés à la dématérialisation ne peut se poursuivre, au risque de considérablement affaiblir la qualité des missions au sein des services, missions qui devront faire face à des enjeux nouveaux avec entre autres, le transfert obligatoire des compétences eau, assainissement et déchets vers les EPCI à l'horizon 2020.

Pour **F.O.-DGFIP**, les solutions préconisées par l'administration au travers du développement de la e administration, de la dématérialisation, de la mise en place de pôles spécialisés ou

d'expertise, et du contrôle partenarial, s'inscrivent dans un processus de démantèlement du maillage territorial de la DGFIP.

Concernant les évolutions catégorielles de ce PLF 2016, « *l'allègement de la pression sur les catégories A et C par déport sur la catégories B* » révèle à nouveau l'enfumage de la Direction Générale, qui tente ainsi de démontrer sa mansuétude après avoir matraqué pendant plusieurs exercices notamment les emplois de catégorie C.

Au travers de cet « *allègement* » la même DG semble mesurer ce que nous répétons depuis plusieurs exercices, à savoir que ces suppressions d'emplois répétées et ciblées sur la catégorie C ont entraîné bon nombre de pertes de compétences mettant à mal la viabilité de certains services.

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, cela fait 12 ans que les plans successifs de suppressions d'emplois se succèdent conduisant les conditions de travail des agents à un niveau de dégradation sans précédent, et c'est au prix de cet engagement exemplaire des agents que les missions de service public de la DGFIP ont pu se maintenir à flot.

Actuellement, cette pénurie d'emplois dans les services devient ingérable, et l'équipe départementale de renfort, initialement prévue pour pallier à l'absentéisme, est désormais utilisée par les Directions pour tenter de juguler la fragilité des services.

Dans le même temps, la reconnaissance professionnelle et salariale que les agents seraient encore plus en droit d'attendre dans un tel contexte, se heurte aux objectifs du pacte budgétaire d'austérité du gouvernement.

Il est donc temps de dire **STOP** à cette spirale infernale, de dire **STOP** à la destruction des emplois de la DGFIP, et d'exiger une juste reconnaissance des efforts consentis par tous.

Pour cela, tous les agents de la DGFIP doivent pouvoir manifester leur ras le bol en se mettant massivement en grève le 26 janvier 2016 dans le cadre de la journée d'action initiée notamment par la Fédération des Fonctionnaires FO ! FO-DGFIP29 a exprimé un vote contre ce plan 2016 de suppressions d'emplois au sein des services de la DGFIP du Finistère. (vote CFDT: contre).

Ponts naturels 2016 :

Compte tenu des jours fériés, 3 ponts envisageables en 2016 étaient proposés au vote de ce Comité technique. La délégation **F.O.- DGFIP29** a rappelé la constance de sa position sur le sujet et a voté pour les 3 dates envisagées au titre des ponts naturels 2016. (Vote CFDT : pour).

- Vendredi 6 mai
- Vendredi 15 juillet
- Lundi 31 octobre

Présentation du tableau de veille social :

Le tableau de veille social (TBVS) est depuis 2 ans présenté annuellement et non plus semestriellement. Cet outil a pour fonction d'aider à la détection de situations anormales dans les services, notamment en lien avec la montée en puissance des risques psychosociaux.

La délégation **F.O.-DGFIP29** a déploré que ce tableau de veille soit un outil statistique se limitant à une restitution globale des éléments de contexte des services. De plus il est dépourvu d'indicateurs optionnels tel que les suppressions d'emplois, paramètre que l'administration refuse d'intégrer, alors que chacun sait qu'il demeure le vecteur prioritaire à l'origine de la dégradation des conditions de travail.

Concernant le tableau de veille de la DGFIP du Finistère, la Direction a indiqué qu'il ne faisait pas apparaître de changements significatifs et que les situations à risques étaient identifiées.

La délégation F.O.-DGFIP29 a fait remarquer que si les volumes horaires écartés sont relativement stables, il n'en est pas de même pour les jours de congés ordinaires de maladie, en hausse de 50 % depuis 2 ans. Pour F.O.- DGFIP29, une telle augmentation ne peut pas être déconnectée de la situation dans les services et de la forte exposition au stress subie par les agents.

En dégradation également le taux de couverture des effectifs de 93,13 % dont l'impact n'est bien évidemment pas sans conséquence sur les questions d'organisation dans les services.

Le taux de demandes de mutation passe de 11 à 20 % et s'il peut être imputable aux premiers mouvements défiliés de mutation, nous avons aussi fait remarquer que bon nombre de collègues espèrent dans le cadre de ces demandes, trouver d'autres contextes de travail si possible en amélioration par rapport à leur quotidien.

A noter également, une élévation du nombre de signalements relatifs à des situations d'agressions verbales ou physiques externes, ce qui tend à démontrer que le dispositif d'alerte commence à être mieux appréhendé par les collègues. Pour F.O.- DGFIP, ces situations ne doivent en aucun cas être passées sous silence, y compris en ce qui concerne les problèmes internes aux services, l'administration devant apporter toute la protection notamment juridique aux agents victimes d'agissements agressifs.

Fiches d'impact Pleyben et secteurs d'assiette de Châteaulin et Quimperlé :

Ces fiches d'impact avaient déjà été présentées au CHS-CT du 11 décembre 2015 et nous avons pu dénoncer à nouveau la rédaction de ces fiches qui conclue systématiquement à l'absence d'impact des restructurations... !!!

Concernant Pleyben, le déménagement à Châteaulin de la Trésorerie doit faire l'objet d'un arrêté ministériel toujours pas signé à la date de ce CTL du 5 janvier 2016.

Questions diverses :

- **Recrutement local EDR** : En réponse à notre question sur le sujet de l'appel à candidature pour un comblement des vacances d'emplois sur l'EDR, la Directrice a précisé avoir reçu 15 candidatures à ce jour ; les entretiens seront menés prochainement. Les agents recrutés localement seront amenés à faire une demande de mutation nationale d'ici le 22 janvier 2016.

- **Transfert de Brest Municipale** : Le planning d'organisation en amont du déménagement prévu en avril prochain sur le pôle GP de Brest, doit être communiqué rapidement aux agents. La plus grande attention sera appelée dans ce dossier qui impactera aussi l'organisation des services du pôle GP et les missions transverses d'accueil et de caisse.

- **Brest Duquesne** : En réponse à notre demande, la Directrice n'a pas eu encore de réponse de la Centrale en ce qui concerne la demande de travaux effectuée pour le Hall d'accueil de Brest Duquesne, opération qui, si elle obtient un financement, devrait relever du Plan Urgence Sécurité de la DGFIP pour 2016.

- **Ouverture au public** : La Direction procédera lors d'un prochain CTL à un bilan des réductions d'ouverture au public initiées en 2015. A ce stade, la Directrice a indiqué qu'elle n'avait pas reçu de demandes particulières du réseau, tout en laissant entendre qu'il n'est pas exclu de proposer des réductions supplémentaires sur certaines périodes de l'année.

Reste à déterminer comment un tel dispositif peut être compatible avec une communication externe. Affaire à suivre...

La délégation F.O.-DGFIP29 en CTL du 5 janvier 2016 : Michelle GALLY (Trésorerie Brest Municipale) ; Murielle MORICCI (SIP Quimper Est) ; Nelly PERELLE (SIP Brest Abers) ; Thierry ROLLAND (Trésorerie de Carhaix) ; Erick GUERRY (Permanent F.O.-DGFIP29).

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 26 JANVIER 2016